Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023

Heidi Johnston, CPA, CA
Chef des finances
Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités
Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars américains)

FONDS DE REVENU MENSUEL AMÉRICAIN RBC

Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
ACTIONS ORDINAIRES				
Services de communication				
Alphabet Inc., cat. A	174 400	17 592	20 876	
Alphabet Inc., option d'achat à 125, 21 juill. 2023	(1 125)	(122)	(101)	
AT&T Inc.	657 400	11 519	10 486	
Comcast Corp., cat. A	205 300	8 409	8 530	
Verizon Communications Inc.	293 400	11 578	10 912	
Walt Disney Co.	36 000	4 707	3 214	
		53 683	53 917	**3,6**
Consommation discrétionnaire				
Amazon.com Inc.	176 000	17 440	22 943	
Amazon.com Inc., option d'achat à 135, 21 juill. 2023	(880)	(147)	(138)	
DR Horton Inc.	13 700	1 143	1 667	
Home Depot Inc.	31 400	8 630	9 754	
Lowe's Companies Inc.	27 400	5 473	6 184	
McDonald's Corp.	20 100	4 026	5 998	
NIKE Inc., cat. B	14 500	1 574	1 600	
Starbucks Corp.	26 500	2 084	2 625	
		40 223	50 633	**3,4**
Produits de première nécessité				
Coca-Cola Co.	58 000	3 305	3 493	
Dollar General Corp.	20 900	3 462	3 548	
PepsiCo Inc.	38 100	6 111	7 057	
Philip Morris International Inc.	164 100	15 276	16 019	
Procter & Gamble Co.	59 900	8 393	9 089	
Walmart Inc.	53 400	7 297	8 393	
		43 844	47 599	**3,2**
Énergie				
Cheniere Energy Inc.	24 000	3 438	3 662	
Chevron Corp.	59 500	6 852	9 362	
ConocoPhillips	54 400	3 761	5 636	
Diamondback Energy Inc.	13 500	1 910	1 773	
EOG Resources Inc.	30 400	3 780	3 479	
Exxon Mobil Corp.	107 900	7 420	11 572	
Hess Corp.	53 200	5 764	7 233	
Pioneer Natural Resources Co.	9 700	2 080	2 010	
Williams Companies Inc.	133 500	4 126	4 356	
		39 131	49 083	**3,3**
Produits financiers				
Ameriprise Financial Inc.	15 200	5 057	5 049	
Bank of America Corp.	281 450	8 901	8 075	
Citigroup Inc.	72 800	3 645	3 352	
Goldman Sachs Group Inc.	24 000	7 412	7 741	
J.P. Morgan Chase & Co.	111 000	13 518	16 144	
Mastercard Inc., cat. A	27 700	9 296	10 894	
Morgan Stanley	123 800	9 240	10 573	
PNC Financial Services Group Inc.	16 900	2 095	2 129	
Visa Inc., cat. A	54 300	10 787	12 895	
Wells Fargo & Co.	124 700	5 381	5 322	
		75 332	82 174	**5,5**
Soins de santé				
AbbVie Inc.	91 600	8 862	12 341	
AmerisourceBergen Corp.	36 700	5 506	7 062	
Amgen Inc.	27 400	6 348	6 083	
Cardinal Health Inc.	58 200	4 677	5 504	
CVS Health Corp.	77 091	5 970	5 329	
Danaher Corp.	13 900	3 976	3 336	
Elevance Health Inc.	23 300	8 728	10 352	
Eli Lilly & Co.	16 900	3 694	7 926	
Gilead Sciences Inc.	51 800	3 953	3 992	
Johnson & Johnson	95 200	14 552	15 758	
McKesson Corp.	19 800	7 198	8 461	
Merck & Co. Inc.	109 800	9 392	12 670	
Pfizer Inc.	264 800	11 874	9 713	
Thermo Fisher Scientific Inc.	9 600	5 715	5 009	
UnitedHealth Group Inc.	32 600	9 781	15 669	
		110 226	129 205	**8,7**
Industrie				
Caterpillar Inc.	22 900	5 065	5 635	
CSX Corp.	178 400	5 502	6 083	
Eaton Corp. Plc.	28 300	4 202	5 691	
Emerson Electric Co.	24 400	2 142	2 206	
FedEx Corp.	8 900	2 093	2 206	
Honeywell International Inc.	14 100	2 605	2 926	
Johnson Controls International Plc.	34 500	1 886	2 351	
Parker-Hannifin Corp.	10 000	3 142	3 900	
Quanta Services Inc.	11 700	1 453	2 299	
Raytheon Technologies Corp.	109 900	8 269	10 767	
Union Pacific Corp.	19 000	3 878	3 888	
United Parcel Service Inc., cat. B	49 600	7 604	8 891	
		47 841	56 843	**3,8**
Technologies de l'information				
Advanced Micro Devices Inc.	15 600	1 257	1 777	
Apple Inc.	258 600	29 955	50 161	
Applied Materials Inc.	18 400	1 803	2 660	
Broadcom Inc.	15 800	6 879	13 705	
Cisco Systems Inc.	214 100	10 501	11 078	
HP Inc.	93 300	2 789	2 865	
Intel Corp.	181 300	5 608	6 063	
Lam Research Corp.	4 200	1 793	2 700	
Microsoft Corp.	127 024	24 174	43 257	
NetApp Inc.	34 500	2 451	2 636	
NVIDIA Corp.	48 200	7 990	20 390	
Oracle Corp.	64 600	5 309	7 693	
QUALCOMM Inc.	23 600	2 982	2 809	
Texas Instruments Inc.	17 900	3 024	3 222	
		106 515	171 016	**11,5**
Matériaux				
Air Products and Chemicals Inc.	11 900	2 991	3 564	
Freeport-McMoRan Inc.	115 200	3 773	4 608	
Linde Plc.	11 800	3 750	4 497	
		10 514	12 669	**0,8**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Immobilier				
AvalonBay Communities Inc.	11 500	1 909	2 177	
Simon Property Group Inc.	49 290	5 339	5 692	
VICI Properties Inc.	81 100	2 776	2 549	
Weyerhaeuser Co.	80 700	2 399	2 704	
Extra Space Storage Inc.	13 400	2 110	1 995	
Prologis Inc.	31 400	3 818	3 851	
Welltower Inc.	20 100	1 378	1 626	
		19 729	20 594	**1,4**
Services collectifs				
American Electric Power Co. Inc.	27 400	2 625	2 307	
Exelon Corp.	119 600	5 118	4 873	
NextEra Energy Inc.	66 400	3 985	4 927	
Southern Co.	29 700	2 136	2 086	
		13 864	14 193	**1,0**
TOTAL DES ACTIONS ORDINAIRES		560 902	687 926	**46,2**

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
FONDS SOUS-JACENTS				
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	247 559	26 117	21 424	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		26 117	21 424	**1,4**

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
Bermudes				
Triton Container International Ltd., 1,150 %, 7 juin 2024, USD	6 265	5 849	5 943	
		5 849	5 943	**0,4**
Canada				
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,588 %, 4 mai 2037, USD	3 400	3 400	2 933	
Enbridge Inc., 5,969 %, 8 mars 2026, USD	3 000	3 000	3 005	
Enbridge Inc., 5,700 %, 8 mars 2033, USD	3 500	3 496	3 550	
Rogers Communications Inc., 4,550 %, 15 mars 2052, USD	3 900	2 965	3 139	
		12 861	12 627	**0,8**
Chili				
Empresa de los Ferrocarriles del Estado, 3,830 %, 14 sept. 2061, USD	5 200	4 233	3 548	
Inversiones CMPC S.A., 6,125 %, 23 juin 2033, USD	1 470	1 470	1 480	
		5 703	5 028	**0,3**
France				
Électricité de France S.A., 6,250 %, 23 mai 2033, USD	1 720	1 720	1 750	
Électricité de France S.A., 6,900 %, 23 mai 2053, USD	1 960	1 947	2 033	
Électricité de France S.A., 3,000 %, perpétuelles, EUR	3 800	3 856	3 519	
Électricité de France S.A., 5,875 %, perpétuelles, GBP	2 200	2 859	2 318	
Électricité de France S.A., 6,000 %, perpétuelles, GBP	2 700	3 037	3 129	
Électricité de France S.A., 7,500 %, perpétuelles, EUR	4 600	4 810	5 110	
Électricité de France S.A., 9,125 %, perpétuelles, USD	1 740	1 740	1 789	
Société Générale S.A., 8,000 %, perpétuelles, USD	2 913	2 753	2 736	
Société Générale S.A., 9,375 %, perpétuelles, USD	3 094	2 966	3 032	
		25 688	25 416	**1,7**
Allemagne				
Commerzbank AG, 6,125 %, perpétuelles, EUR	2 800	3 176	2 794	
Deutsche Bank AG, 4,625 %, perpétuelles, EUR	2 600	2 638	1 961	
		5 814	4 755	**0,3**
Irlande				
AerCap Ireland Capital DAC / AerCap Global Aviation Trust, 4,625 %, 15 oct. 2027, USD	2 700	2 715	2 561	
Avolon Holdings Funding Ltd., 3,950 %, 1er juill. 2024, USD	4 800	4 770	4 658	
Avolon Holdings Funding Ltd., 3,250 %, 15 févr. 2027, USD	3 370	3 145	3 005	
		10 630	10 224	**0,7**

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
Italie				
Intesa Sanpaolo S.p.A., 6,625 %, 20 juin 2033, USD	4 030	4 027	4 019	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 8,248 %, 21 nov. 2033, USD	3 735	3 736	3 926	
UniCredit S.p.A., 3,127 %, 3 juin 2032, USD	4 000	3 528	3 158	
		11 291	11 103	**0,7**
Japon				
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc., 5,133 %, 20 juill. 2033, USD	4 330	4 330	4 249	
Mizuho Financial Group Inc., 5,778 %, 6 juill. 2029, USD	3 910	3 910	3 910	
Mizuho Financial Group Inc., 5,669 %, 13 sept. 2033, USD	4 770	4 770	4 809	
Nomura Holdings Inc., 5,605 %, 6 juill. 2029, USD	3 150	3 150	3 111	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc., 5,766 %, 13 janv. 2033, USD	4 640	4 640	4 777	
		20 800	20 856	**1,4**
Mexique				
Obligations internationales du gouvernement du Mexique, 4,000 %, 15 mars 2115, EUR	2 900	2 898	2 346	
		2 898	2 346	**0,2**
Pays-Bas				
Enel Finance International N.V., 7,750 %, 14 oct. 2052, USD	2 141	2 150	2 512	
Upjohn Finance BV, 1,908 %, 23 juin 2032, EUR	2 900	2 856	2 440	
		5 006	4 952	**0,3**
Norvège				
Var Energi ASA, 8,000 %, 15 nov. 2032, USD	7 748	7 800	8 217	
		7 800	8 217	**0,6**
Porto Rico				
Popular Inc., 7,250 %, 13 mars 2028, USD	6 480	6 456	6 480	
		6 456	6 480	**0,4**
Espagne				
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A., 6,000 %, perpétuelles, EUR	2 200	2 329	2 328	
		2 329	2 328	**0,2**
Obligations supranationales				
JBS USA LUX S.A. / JBS USA Food Co. / JBS USA Finance Inc., 5,750 %, 1er avr. 2033, USD	4 230	4 170	3 980	
		4 170	3 980	**0,3**
Suisse				
UBS Group AG, 7,750 %, 1er mars 2029, EUR	8 885	9 612	10 752	
UBS Group AG, 6,537 %, 12 août 2033, USD	4 134	3 700	4 237	
UBS Group AG, 9,016 %, 15 nov. 2033, USD	5 663	5 973	6 792	
Credit Suisse Group AG, 9,750 %, perpétuelles, USD	2 600	2 600	–	
		21 885	21 781	**1,5**
Royaume-Uni				
Barclays Plc., 9,250 %, perpétuelles, GBP	2 620	2 971	3 014	
HSBC Holdings Plc., 4,755 %, 9 juin 2028, USD	4 150	4 150	3 991	
HSBC Holdings Plc., 5,402 %, 11 août 2033, USD	3 410	3 410	3 336	
HSBC Holdings Plc., 6,332 %, 9 mars 2044, USD	2 466	2 466	2 559	
HSBC Holdings Plc., 5,875 %, perpétuelles, GBP	2 300	2 522	2 554	
NatWest Group Plc., 5,808 %, 13 sept. 2029, USD	2 990	2 990	2 948	
Royalty Pharma Plc, 3,550 %, 2 sept. 2050, USD	3 900	3 190	2 637	
		21 699	21 039	**1,4**
États-Unis				
Aircastle Ltd., 2,850 %, 26 janv. 2028	3 177	2 819	2 705	
Ally Financial Inc., 6,992 %, 13 juin 2029	3 200	3 200	3 163	
American International Group Inc., 5,125 %, 27 mars 2033	4 760	4 738	4 652	
American Tower Corp., 4,625 %, 16 mai 2031, EUR	2 185	2 384	2 401	
American Tower Corp., 4,050 %, 15 mars 2032	3 120	3 105	2 846	
Amgen Inc., 5,600 %, 2 mars 2043	3 240	3 222	3 252	
Amgen Inc., 5,650 %, 2 mars 2053	3 680	3 675	3 729	
Amgen Inc., 5,750 %, 2 mars 2063	3 240	3 210	3 289	
AT&T Inc., 5,400 %, 15 févr. 2034	4 290	4 276	4 299	
AT&T Inc., 3,650 %, 15 sept. 2059	4 350	3 494	3 032	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
États-Unis (suite)				
Bank of America Corp., 5,288 %, 25 avr. 2034	4 060	4 060	4 024	
Bank of America Corp., 2,482 %, 21 sept. 2036	5 600	4 733	4 287	
Broadcom Inc., 2,600 %, 15 févr. 2033	3 664	3 156	2 866	
Broadcom Inc., 4,926 %, 15 mai 2037	6 158	5 606	5 576	
Charles Schwab Corp., 5,853 %, 19 mai 2034	3 300	3 300	3 351	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 3,850 %, 1er avr. 2061	3 600	2 882	2 180	
Citigroup Inc., 3,057 %, 25 janv. 2033	5 100	4 729	4 260	
Citigroup Inc., 4,910 %, 24 mai 2033	4 380	4 380	4 241	
Citigroup Inc., 6,174 %, 25 mai 2034	2 340	2 340	2 362	
Energy Transfer LP, 6,250 %, 15 avr. 2049	2 718	2 730	2 658	
Eversource Energy, 5,125 %, 15 mai 2033	3 970	3 964	3 915	
Exelon Corp., 5,600 %, 15 mars 2053	3 430	3 419	3 462	
Fifth Third Bancorp, 6,361 %, 27 oct. 2028	3 300	3 300	3 288	
Fiserv Inc., 5,600 %, 2 mars 2033	2 640	2 634	2 688	
Flex Intermediate Holdco LLC, 3,363 %, 30 juin 2031	3 400	3 160	2 708	
Foundry JV Holdco LLC, 5,875 %, 25 janv. 2034	2 920	2 892	2 912	
General Motors Financial Co. Inc., 6,149 %, 26 févr. 2027	4 100	4 100	4 025	
Global Payments Inc., 5,300 %, 15 août 2029	2 836	2 830	2 765	
Global Payments Inc., 5,950 %, 15 août 2052	4 525	4 318	4 336	
Goldman Sachs Group Inc., 2,383 %, 21 juill. 2032	7 647	6 190	6 128	
HCA Inc., 5,500 %, 15 juin 2047	2 560	3 124	2 414	
Huntington National Bank, 5,650 %, 10 janv. 2030	4 931	4 898	4 713	
Intel Corp., 4,900 %, 5 août 2052	2 857	2 851	2 639	
KeyBank NA, 4,390 %, 14 déc. 2027	2 893	2 411	2 565	
Kinder Morgan Inc., 4,800 %, 1er févr. 2033	2 716	2 714	2 563	
Kyndryl Holdings Inc., 3,150 %, 15 oct. 2031	5 600	4 695	4 205	
Kyndryl Holdings Inc., 4,100 %, 15 oct. 2041	3 954	3 066	2 645	
LKQ Corp., 5,750 %, 15 juin 2028	2 640	2 633	2 633	
LKQ Corp., 6,250 %, 15 juin 2033	1 980	1 966	1 996	
M&T Bank Corp., 5,053 %, 27 janv. 2034	2 900	2 648	2 650	
Meta Platforms, Inc., 4,450 %, 15 août 2052	3 275	3 270	2 850	
Meta Platforms, Inc., 5,750 %, 15 mai 2063	2 370	2 363	2 455	
Micron Technology Inc., 5,875 %, 9 févr. 2033	4 086	4 048	4 067	
Micron Technology Inc., 5,875 %, 15 sept. 2033	3 680	3 662	3 649	
Morgan Stanley, 4,889 %, 20 juill. 2033	5 530	5 530	5 325	
Morgan Stanley, 5,250 %, 21 avr. 2034	3 880	3 880	3 833	
Morgan Stanley, 2,484 %, 16 sept. 2036	5 538	4 715	4 204	
Nasdaq Inc., 5,550 %, 15 févr. 2034	2 830	2 837	2 842	
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 5,250 %, 28 févr. 2053	3 680	3 678	3 547	
Oracle Corp., 5,550 %, 6 févr. 2053	2 980	2 969	2 888	
Oracle Corp., 4,100 %, 25 mars 2061	3 400	2 846	2 512	
Pfizer Investment Enterprises Pte Ltd, 5,340 %, 19 mai 2063	4 100	4 020	4 152	
Pilgrim's Pride Corp., 6,250 %, 1er juill. 2033	2 910	2 890	2 822	
Santander Holdings USA Inc., 4,260 %, 9 juin 2025	3 940	3 940	3 783	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,875 %, 15 nov. 2051	52 500	38 678	34 683	
Viatris Inc., 4,000 %, 22 juin 2050	4 514	2 976	2 989	
VICI Properties LP, 4,950 %, 15 févr. 2030	3 420	3 412	3 211	
VICI Properties LP, 5,625 %, 15 mai 2052	2 850	2 832	2 542	
Warnermedia Holdings Inc., 4,279 %, 15 mars 2032	4 862	4 862	4 314	
Warnermedia Holdings Inc., 5,141 %, 15 mars 2052	6 150	6 150	5 012	
Wells Fargo & Co., 5,389 %, 24 avr. 2034	5 210	5 210	5 179	
Western Midstream Operating LP, 6,150 %, 1er avr. 2033	1 990	1 985	2 008	
		256 605	243 290	**16,3**
TOTAL DES OBLIGATIONS		427 484	410 365	**27,5**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES				
États-Unis				
ACM Auto Trust, 6,610 %, 22 janv. 2030	3 456	3 456	3 451	
Bellemeade Re 2019-2 Ltd., 7,150 %, 25 avr. 2029, USD	1 719	1 716	1 721	
BX 2022-MVRK Mortgage Trust, 7,966 %, 15 mars 2039	5 300	5 279	5 102	
BX Commercial Mortgage Trust 2021-21M, 6,619 %, 15 oct. 2036	3 539	3 499	3 327	
BX Commercial Mortgage Trust 2022-CSMO, 9,035 %, 15 juin 2027	8 250	8 209	8 225	
BX Trust 2022-IND, 7,986 %, 15 avr. 2037	5 399	5 384	5 193	
COMM 2014-CCRE15 Mortgage Trust, 4,813 %, 10 févr. 2047	2 900	2 879	2 351	
Connecticut Avenue Securities Trust 2022-R01, 6,967 %, 25 déc. 2041	4 121	4 124	4 020	
Connecticut Avenue Securities Trust 2022-R04, 8,167 %, 25 mars 2042	2 016	2 016	2 038	
Connecticut Avenue Securities Trust 2023-R04, 8,617 %, 25 mai 2043	7 676	7 676	7 850	
Connecticut Avenue Securities Trust 2023-R05, 8,167 %, 25 juin 2043	5 816	5 816	5 840	
Dell Equipment Finance Trust 2023-2, 6,740 %, 23 juill. 2029	1 750	1 750	1 732	
Eagle RE 2019-1 Ltd., 6,950 %, 25 avr. 2029	7 020	6 985	7 136	
Ellington Financial Mortgage Trust, 3,469 %, 25 nov. 2059	1 000	1 003	886	
Exeter Automobile Receivables Trust, 4,000 %, 17 août 2026	6 850	6 983	6 707	
Exeter Automobile Receivables Trust, 5,560 %, 15 juin 2027	2 500	2 528	2 449	
Exeter Automobile Receivables Trust, 1,960 %, 17 janv. 2028	7 000	7 000	6 456	
Exeter Automobile Receivables Trust, 3,020 %, 15 juin 2028	5 919	5 911	5 498	
Exeter Automobile Receivables Trust, 4,560 %, 17 juill. 2028	6 250	6 250	5 954	
Exeter Automobile Receivables Trust, 6,680 %, 16 avr. 2029	1 300	1 300	1 297	
Exeter Automobile Receivables Trust, 6,320 %, 15 août 2029	7 925	7 923	7 791	
Fannie Mae Pool (254725), 5,000 %, 1er mai 2033	7	7	7	
Fannie Mae Pool (254793), 5,000 %, 1er juill. 2033	4	4	5	
Fannie Mae Pool (254868), 5,000 %, 1er sept. 2033	39	41	39	
Fannie Mae Pool (555800), 5,500 %, 1er oct. 2033	15	15	16	
Fannie Mae Pool (555880), 5,500 %, 1er nov. 2033	15	15	15	
Fannie Mae Pool (888283), 5,000 %, 1er août 2034	44	46	44	
Fannie Mae Pool (888890), 6,500 %, 1er oct. 2037	26	28	27	
Fannie Mae Pool (AE0698), 4,500 %, 1er déc. 2040	750	804	741	
Fannie Mae Pool (AJ8124), 4,000 %, 1er déc. 2041	1 683	1 798	1 610	
Fannie Mae Pool (AL0160), 4,500 %, 1er mai 2041	565	606	557	
Fannie Mae Pool (AX0841), 4,000 %, 1er sept. 2044	845	908	810	
Fannie Mae Pool (AY1394), 3,000 %, 1er avr. 2045	1 793	1 800	1 619	
Fannie Mae Pool (AY4200), 3,000 %, 1er mai 2045	1 467	1 490	1 325	
Fannie Mae Pool (AZ7353), 3,500 %, 1er nov. 2045	2 732	2 787	2 542	
Fannie Mae Pool (BC8393), 3,000 %, 1er juin 2046	3 516	3 618	3 159	
Fannie Mae Pool (BQ4469), 2,000 %, 1er févr. 2051	218	226	179	
Fannie Mae Pool (BQ4493), 1,500 %, 1er févr. 2051	260	263	202	
Fannie Mae Pool (BQ5723), 2,000 %, 1er oct. 2050	75	78	62	
Fannie Mae Pool (BQ6601), 2,500 %, 1er sept. 2051	1 784	1 859	1 518	
Fannie Mae Pool (BQ7523), 2,000 %, 1er nov. 2050	179	188	148	
Fannie Mae Pool (BQ7524), 2,500 %, 1er oct. 2050	121	129	104	
Fannie Mae Pool (BQ7758), 2,000 %, 1er mars 2051	1 571	1 601	1 292	
Fannie Mae Pool (BQ8239), 2,000 %, 1er nov. 2050	75	78	62	
Fannie Mae Pool (BR0940), 2,000 %, 1er avr. 2051	929	936	763	
Fannie Mae Pool (BR1037), 2,500 %, 1er mai 2051	1 587	1 662	1 352	
Fannie Mae Pool (BR1114), 1,500 %, 1er nov. 2050	248	252	193	
Fannie Mae Pool (BR1115), 2,500 %, 1er déc. 2050	238	254	203	
Fannie Mae Pool (BR2051), 2,500 %, 1er juin 2051	1 280	1 334	1 091	
Fannie Mae Pool (BR2234), 2,500 %, 1er août 2051	1 436	1 506	1 222	
Fannie Mae Pool (BT6821), 2,500 %, 1er oct. 2051	920	953	782	
Fannie Mae Pool (BT7932), 5,500 %, 1er oct. 2052	3 501	3 517	3 532	
Fannie Mae Pool (BT8271), 4,000 %, 1er juill. 2052	7 898	7 912	7 437	
Fannie Mae Pool (BT9419), 2,500 %, 1er nov. 2051	1 532	1 592	1 302	
Fannie Mae Pool (BT9520), 2,500 %, 1er déc. 2051	1 498	1 541	1 273	
Fannie Mae Pool (BV4205), 3,000 %, 1er févr. 2052	2 164	2 196	1 908	
Fannie Mae Pool (CA3641), 4,000 %, 1er juin 2049	3 078	3 229	2 934	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
États-Unis (suite)				
Fannie Mae Pool (CA4976), 3,000 %, 1er janv. 2050	3 034	3 208	2 697	
Fannie Mae Pool (CA7317), 2,000 %, 1er oct. 2050	290	302	239	
Fannie Mae Pool (CA8811), 2,000 %, 1er janv. 2051	1 837	1 897	1 512	
Fannie Mae Pool (CA9048), 2,000 %, 1er févr. 2051	1 303	1 352	1 072	
Fannie Mae Pool (CB0063), 2,500 %, 1er avr. 2051	2 080	2 143	1 772	
Fannie Mae Pool (CB0437), 2,500 %, 1er mai 2051	1 853	1 932	1 578	
Fannie Mae Pool (CB0480), 2,500 %, 1er mai 2051	1 891	1 969	1 611	
Fannie Mae Pool (CB2205), 2,500 %, 1er nov. 2051	1 168	1 212	993	
Fannie Mae Pool (CB2467), 2,500 %, 1er déc. 2051	1 465	1 505	1 245	
Fannie Mae Pool (CB2515), 2,500 %, 1er déc. 2051	1 982	2 036	1 684	
Fannie Mae Pool (CB2524), 2,500 %, 1er janv. 2052	5 020	5 121	4 267	
Fannie Mae Pool (CB2797), 3,000 %, 1er févr. 2052	4 399	4 530	3 883	
Fannie Mae Pool (CB2938), 3,000 %, 1er févr. 2052	1 896	1 935	1 672	
Fannie Mae Pool (CB3227), 3,500 %, 1er mars 2052	8 058	8 363	7 356	
Fannie Mae Pool (CB4473), 4,500 %, 1er août 2052	2 709	2 783	2 617	
Fannie Mae Pool (CB4766), 5,000 %, 1er sept. 2052	1 782	1 827	1 763	
Fannie Mae Pool (CB4768), 5,000 %, 1er sept. 2052	6 523	6 686	6 448	
Fannie Mae Pool (CB4969), 5,500 %, 1er oct. 2052	1 148	1 165	1 159	
Fannie Mae Pool (CB5344), 6,500 %, 1er déc. 2052	7 215	7 538	7 469	
Fannie Mae Pool (FM4821), 1,500 %, 1er nov. 2050	2 004	2 027	1 555	
Fannie Mae Pool (FM4959), 2,000 %, 1er déc. 2050	4 248	4 416	3 486	
Fannie Mae Pool (MA3466), 3,500 %, 1er sept. 2048	1 499	1 518	1 384	
Fannie Mae Pool (MA3870), 2,500 %, 1er déc. 2049	2 292	2 356	1 959	
Freddie Mac Gold Pool (A95565), 4,000 %, 1er déc. 2040	497	494	479	
Freddie Mac Gold Pool (A97047), 4,500 %, 1er févr. 2041	417	432	412	
Freddie Mac Gold Pool (C03517), 4,500 %, 1er sept. 2040	73	76	72	
Freddie Mac Gold Pool (C03823), 3,500 %, 1er avr. 2042	1 109	1 138	1 040	
Freddie Mac Gold Pool (C09007), 3,500 %, 1er août 2042	926	994	869	
Freddie Mac Gold Pool (G01740), 5,500 %, 1er déc. 2034	8	8	8	
Freddie Mac Gold Pool (G04997), 5,000 %, 1er janv. 2037	50	54	50	
Freddie Mac Gold Pool (G08477), 3,500 %, 1er févr. 2042	961	998	901	
Freddie Mac Gold Pool (G08628), 4,000 %, 1er févr. 2045	1 100	1 182	1 054	
Freddie Mac Gold Pool (G08640), 3,000 %, 1er mai 2045	2 231	2 214	2 018	
Freddie Mac Gold Pool (G08731), 2,500 %, 1er nov. 2046	3 102	3 224	2 673	
Freddie Mac Gold Pool (G08732), 3,000 %, 1er nov. 2046	2 453	2 472	2 194	
Freddie Mac Gold Pool (G18303), 4,500 %, 1er mars 2024	3	3	3	
Freddie Mac Gold Pool (Q03505), 4,000 %, 1er sept. 2041	492	508	474	
Freddie Mac Gold Pool (Q10378), 3,000 %, 1er août 2042	786	808	711	
Freddie Mac Gold Pool (Q26814), 4,000 %, 1er juin 2044	1 329	1 429	1 276	
Freddie Mac Gold Pool (V81429), 4,000 %, 1er nov. 2044	597	642	572	
Freddie Mac Pool (QB5148), 2,000 %, 1er nov. 2050	77	80	63	
Freddie Mac Pool (QB5731), 2,000 %, 1er nov. 2050	240	252	197	
Freddie Mac Pool (QB5732), 2,500 %, 1er nov. 2050	269	286	230	
Freddie Mac Pool (QB6982), 2,000 %, 1er nov. 2050	820	858	674	
Freddie Mac Pool (QC4969), 2,000 %, 1er juill. 2051	815	835	668	
Freddie Mac Pool (QC9571), 2,500 %, 1er oct. 2051	1 824	1 882	1 550	
Freddie Mac Pool (QD4183), 2,500 %, 1er déc. 2051	1 982	2 035	1 685	
Freddie Mac Pool (QD7419), 3,000 %, 1er févr. 2052	492	500	434	
Freddie Mac Pool (QF4133), 6,000 %, 1er nov. 2052	2 654	2 745	2 726	
Freddie Mac Pool (RA1108), 3,500 %, 1er juill. 2049	1 298	1 344	1 198	
Freddie Mac Pool (RA3751), 2,000 %, 1er oct. 2050	402	418	331	
Freddie Mac Pool (RA3861), 1,500 %, 1er oct. 2050	117	119	91	
Freddie Mac Pool (RA3862), 2,000 %, 1er oct. 2050	329	343	271	
Freddie Mac Pool (RA3928), 1,500 %, 1er nov. 2050	88	89	68	
Freddie Mac Pool (RA3929), 2,000 %, 1er oct. 2050	103	108	85	
Freddie Mac Pool (RA3974), 2,000 %, 1er nov. 2050	103	107	85	
Freddie Mac Pool (RA4153), 2,000 %, 1er déc. 2050	522	545	430	
Freddie Mac Pool (RA4254), 2,000 %, 1er déc. 2050	1 930	2 013	1 589	

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste Valeur ($)	% de l'actif net
États-Unis (suite)				
Freddie Mac Pool (RA4274), 1,500 %, 1er déc. 2050	2 156	2 182	1 672	
Freddie Mac Pool (RA4503), 2,000 %, 1er févr. 2051	1 276	1 323	1 049	
Freddie Mac Pool (RA4598), 2,000 %, 1er févr. 2051	1 243	1 291	1 021	
Freddie Mac Pool (RA4745), 2,000 %, 1er mars 2051	1 681	1 711	1 381	
Freddie Mac Pool (RA4835), 2,500 %, 1er mars 2051	1 844	1 914	1 576	
Freddie Mac Pool (RA4872), 2,500 %, 1er avr. 2051	1 109	1 146	945	
Freddie Mac Pool (RA4927), 2,000 %, 1er mars 2051	1 364	1 383	1 120	
Freddie Mac Pool (RA5197), 2,500 %, 1er mai 2051	1 691	1 764	1 441	
Freddie Mac Pool (RA5234), 2,500 %, 1er mai 2051	249	261	212	
Freddie Mac Pool (RA5404), 2,500 %, 1er juin 2051	1 984	2 069	1 689	
Freddie Mac Pool (RA5452), 2,500 %, 1er juin 2051	1 418	1 480	1 206	
Freddie Mac Pool (RA5509), 2,500 %, 1er juill. 2051	814	846	694	
Freddie Mac Pool (RA5541), 2,500 %, 1er juill. 2051	949	985	807	
Freddie Mac Pool (RA5571), 2,500 %, 1er juill. 2051	1 342	1 395	1 142	
Freddie Mac Pool (RA5621), 2,500 %, 1er août 2051	1 522	1 594	1 295	
Freddie Mac Pool (RA5951), 2,500 %, 1er sept. 2051	1 768	1 854	1 503	
Freddie Mac Pool (RA6317), 2,500 %, 1er nov. 2051	2 837	2 945	2 411	
Freddie Mac Pool (RA6687), 3,000 %, 1er janv. 2052	2 329	2 415	2 054	
Freddie Mac Pool (RA6743), 2,500 %, 1er janv. 2052	2 457	2 480	2 088	
Freddie Mac Pool (RA6760), 3,000 %, 1er févr. 2052	4 762	4 942	4 200	
Freddie Mac Pool (RA6930), 3,500 %, 1er mars 2052	2 342	2 412	2 140	
Freddie Mac Pool (RA7628), 4,500 %, 1er juill. 2052	5 020	5 080	4 850	
Freddie Mac Pool (RA7718), 4,500 %, 1er juill. 2052	6 119	6 222	5 888	
Freddie Mac Pool (SD7504), 3,500 %, 1er août 2049	2 511	2 615	2 318	
Freddie Mac Pool (ZT1545), 4,000 %, 1er déc. 2048	2 457	2 571	2 344	
Freddie Mac STACR REMIC Trust 2021-DNA6, 6,567 %, 25 oct. 2041	5 000	4 969	4 879	
Freddie Mac STACR REMIC Trust 2021-DNA7, 6,867 %, 25 nov. 2041	2 000	1 929	1 929	
Freddie Mac STACR REMIC Trust 2021-HQA4, 6,017 %, 25 déc. 2041	4 695	4 545	4 558	
Freddie Mac STACR REMIC Trust 2022-DNA1, 6,917 %, 25 janv. 2042	1 100	1 100	1 066	
Freddie Mac STACR REMIC Trust 2022-DNA2, 7,467 %, 25 févr. 2042	8 740	8 740	8 646	
Freddie Mac STACR REMIC Trust 2022-DNA3, 7,067 %, 25 avr. 2042	1 870	1 870	1 876	
Freddie Mac STACR REMIC Trust 2023-DNA1, 7,167 %, 25 mars 2043	1 649	1 649	1 653	
Freddie Mac Structured Agency Credit Risk, titres de créance, 8,417 %, 25 juin 2043	8 400	8 400	8 487	
Ginnie Mae I Pool (604337), 5,500 %, 15 mai 2033	4	4	4	
Ginnie Mae I Pool (781778), 5,000 %, 15 nov. 2033	19	18	18	
Ginnie Mae I Pool (781835), 5,500 %, 15 nov. 2034	16	16	16	
Ginnie Mae I Pool (781885), 5,000 %, 15 mars 2035	28	29	28	
Ginnie Mae II Pool (MA3106), 4,000 %, 20 sept. 2045	775	831	747	
Ginnie Mae II Pool (MA3873), 3,000 %, 20 août 2046	1 612	1 640	1 466	
Ginnie Mae II Pool (MA4588), 4,500 %, 20 juill. 2047	1 038	1 093	1 019	
Home Partners of America 2021-3 Trust, 2,999 %, 17 janv. 2041	2 865	2 865	2 423	
HONO 2021-LULU Mortgage Trust, 6,343 %, 15 oct. 2036	4 250	4 123	4 077	
MVW 2021-2 LLC, 1,830 %, 20 mai 2039	1 844	1 791	1 629	
SMRT 2022-MINI, 7,097 %, 15 janv. 2039	7 300	7 300	6 907	
Verus Securitization Trust, 3,279 %, 25 nov. 2059	1 925	1 949	1 704	
Vista Point Securitization Trust, 4,151 %, 25 mars 2065	2 000	2 047	1 852	
TOTAL DES TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES		353 804	323 731	**21,7**
PLACEMENTS À COURT TERME*		12 965	12 965	**0,9**
TOTAL DES PLACEMENTS		1 381 272	1 456 411	**97,7**
PERTE LATENTE SUR LES SWAPS SUR DÉFAILLANCE (ANNEXE A)		(1 945)	(4 694)	**(0,3)**
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE B)		–	254	–
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE B)		–	(51)	–
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE C)		–	160	–
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE C)		–	(169)	–
TOTAL DU PORTEFEUILLE		1 379 327	1 451 911	**97,4**
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			38 633	**2,6**
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 490 544	**100,0**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Le 30 juin 2023

ANNEXE A
Swaps sur défaillance

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(45 000)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Citi Global Markets Inc.	BBB+	(447)	(673)	–
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(72 590)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(352)	(1 086)	**(0,1)**
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(66 344)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(340)	(993)	**(0,1)**
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(57 546)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(309)	(861)	**(0,1)**
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(44 230)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(242)	(662)	–
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(28 000)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(255)	(419)	–
TOTAL DES SWAPS SUR DÉFAILLANCE								(1 945)	(4 694)	**(0,3)**

ANNEXE B
Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle ($)	Gain latent ($)
Contrat à terme normalisé Euro-Bobl, septembre 2023 à 115,71 EUR chacun	(104)	(13 071)	189
Contrat à terme normalisé Euro-Bund, septembre 2023 à 133,74 EUR chacun	(4)	(579)	6
Contrat à terme normalisé Euro-Schatz, septembre 2023 à 104,85 EUR chacun	(36)	(4 076)	35
Contrat à terme normalisé sur obligations du Royaume-Uni, septembre 2023 à 95,30 GBP chacun	(7)	(854)	24
Gain latent		(18 580)	254

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle ($)	Perte latente ($)
Contrat à terme normalisé sur obligations à 30 ans Euro-Buxl, septembre 2023 à 139,60 EUR chacun	(22)	(3 239)	(51)
Perte latente		(3 239)	(51)
TOTAL DES CONTRATS À TERME NORMALISÉS		(21 819)	203

ANNEXE C
Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent ($)
Achat 931 USD, vente 850 EUR à 1,0923	20 juill. 2023	2
Achat 1 297 USD, vente 1 179 EUR à 1,0923	20 juill. 2023	9
Achat 28 784 USD, vente 26 222 EUR à 1,0923	20 juill. 2023	141
Achat 221 USD, vente 200 EUR à 1,0923	20 juill. 2023	2
Achat 2 458 USD, vente 2 250 EUR à 1,0923	20 juill. 2023	–
Achat 260 CAD, vente 196 USD à 0,7551	20 juill. 2023	–
Achat 378 USD, vente 500 CAD à 0,7551	20 juill. 2023	–
Achat 2 186 USD, vente 2 000 EUR à 1,0923	20 juill. 2023	1
Achat 455 USD, vente 600 CAD à 0,7551	20 juill. 2023	1
Achat 2 544 USD, vente 2 000 GBP à 1,2702	20 juill. 2023	4
		160

Contrats	Échéance	Perte latente ($)
Achat 3 125 USD, vente 2 500 GBP à 1,2702	20 juill. 2023	(51)
Achat 2 227 USD, vente 1 783 GBP à 1,2702	20 juill. 2023	(37)
Achat 260 EUR, vente 285 USD à 1,0923	20 juill. 2023	(1)
Achat 2 988 USD, vente 2 400 GBP à 1,2702	20 juill. 2023	(61)
Achat 1 065 USD, vente 992 EUR à 1,0923	20 juill. 2023	(18)
Achat 137 CAD, vente 104 USD à 0,7551	20 juill. 2023	(1)
Achat 261 CAD, vente 198 USD à 0,7551	20 juill. 2023	–
		(169)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		(9)

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à un taux de 5,15 % et viennent à échéance le 5 juillet 2023.

États de la situation financière *(non audité)*

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	**1 456 411 $**	1 497 895 $
Trésorerie	**15 538**	11 746
Montant à recevoir de courtiers	**17 858**	4 334
Souscriptions à recevoir	**1 099**	86
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	**254**	1 274
Marge à recevoir	**13 856**	10 014
Gain latent sur les contrats de change	**160**	232
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	**6 489**	6 221
TOTAL DE L'ACTIF	**1 511 665**	1 531 802
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	**12 375**	1 777
Rachats à payer	**1 274**	904
Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts	**4 694**	2 523
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	**51**	–
Perte latente sur les contrats de change	**169**	2 148
Distributions à payer	**824**	840
Créditeurs et charges à payer	**1 734**	1 877
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**21 121**	10 069
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	**1 490 544 $**	1 521 733 $
Placements, au coût	**1 379 327 $**	1 500 159 $
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	**1 185 066 $**	1 213 262 $
SÉRIE D	**4 931 $**	4 717 $
SÉRIE F	**256 498 $**	258 613 $
SÉRIE I	**39 926 $**	40 319 $
SÉRIE O	**4 123 $**	4 822 $
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**10,52 $**	10,14 $
SÉRIE D	**11,91 $**	11,45 $
SÉRIE F	**11,69 $**	11,23 $
SÉRIE I	**11,81 $**	11,34 $
SÉRIE O	**10,79 $**	10,31 $

États du résultat global *(non audité)*

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	**7 222 $**	9 822 $
Intérêts à distribuer	**18 833**	12 412
Charges d'intérêts	**(1 445)**	–
Revenu tiré des fiducies de placement	**684**	483
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	**(5 253)**	1 172
Gain (perte) net réalisé sur les placements	**(6 679)**	(29 082)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	**79 084**	(269 990)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	**92 446**	(275 183)
Autres revenus (pertes)	**17**	(6 357)
Gain (perte) net sur les soldes en devises	**(38)**	(90)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	**(21)**	(6 447)
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	**92 425**	(281 630)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	**9 316**	11 495
Frais d'administration	**368**	458
Frais liés au Comité d'examen indépendant	**1**	–
TPS/TVH	**914**	1 125
Coûts de transactions	**340**	429
Retenue d'impôt à la source	**1 058**	1 267
Intérêt sur le découvert bancaire	**1**	–
TOTAL DES CHARGES	**11 998**	14 774
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**80 427 $**	(296 404) $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	**62 970 $**	(239 278) $
SÉRIE D	**269 $**	(4 876) $
SÉRIE F	**14 651 $**	(43 341) $
SÉRIE I	**2 289 $**	(7 595) $
SÉRIE O	**248 $**	(1 314) $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**0,54 $**	(1,82) $
SÉRIE D	**0,66 $**	(1,76) $
SÉRIE F	**0,65 $**	(1,99) $
SÉRIE I	**0,66 $**	(1,96) $
SÉRIE O	**0,67 $**	(1,54) $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie *(non audité) (en milliers de dollars)*

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	**2023**	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	**80 427 $**	(296 404) $
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	**–**	–
Dividendes autres qu'en trésorerie	**–**	–
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	**–**	–
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	**6 679**	29 082
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	**(79 084)**	269 990
(Augmentation) diminution des débiteurs	**752**	(1 402)
Augmentation (diminution) des créditeurs	**(92)**	(436)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	**(3 842)**	(5 376)
Coût des placements acquis*	**(2 118 569)**	(5 116 439)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	**2 229 796**	5 208 465
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	**116 067**	87 480
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	**33 184**	134 538
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	**(140 441)**	(181 430)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	**(5 018)**	(5 214)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(112 275) $**	(52 106) $
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	**3 792**	35 374
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	**11 746**	3 835
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	**15 538 $**	39 209 $
Intérêts reçus (payés)†	**17 070 $**	10 523 $
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement†‡	**581 $**	566 $
Dividendes reçus (payés)†‡	**6 239 $**	9 173 $

* Opérations en nature exclues.
† Classés dans les activités d'exploitation.
‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

États des variations de la valeur liquidative *(non audité) (en milliers de dollars)*

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A 2023	Série A 2022	Série D 2023	Série D 2022	Série F 2023	Série F 2022	Série I 2023	Série I 2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**1 213 262 $**	1 621 743 $	**4 717 $**	64 443 $	**258 613 $**	256 543 $	**40 319 $**	51 816 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**62 970**	(239 278)	**269**	(4 876)	**14 651**	(43 341)	**2 289**	(7 595)
Frais de rachat anticipé	**–**	–	**–**	–	**–**	(3)	**–**	–
Produit de l'émission de parts rachetables	**23 594**	102 332	**154**	3 878	**21 350**	106 160	**219**	1 283
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**17 756**	20 298	**63**	399	**2 937**	2 937	**251**	376
Rachat de parts rachetables	**(111 686)**	(163 982)	**(192)**	(58 761)	**(36 658)**	(44 255)	**(2 475)**	(243)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**(70 336)**	(41 352)	**25**	(54 484)	**(12 371)**	64 839	**(2 005)**	1 416
Distributions tirées du revenu net	**(20 830)**	(23 555)	**(80)**	(476)	**(4 395)**	(4 341)	**(677)**	(757)
Distributions tirées des gains nets	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(20 830)**	(23 555)	**(80)**	(476)	**(4 395)**	(4 341)	**(677)**	(757)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**(28 196)**	(304 185)	**214**	(59 836)	**(2 115)**	17 157	**(393)**	(6 936)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**1 185 066 $**	1 317 558 $	**4 931 $**	4 607 $	**256 498 $**	273 700 $	**39 926 $**	44 880 $

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O 2023	Série O 2022	Total 2023	Total 2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**4 822 $**	5 905 $	**1 521 733 $**	2 000 450 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**248**	(1 314)	**80 427**	(296 404)
Frais de rachat anticipé	**–**	–	**–**	(3)
Produit de l'émission de parts rachetables	**2 232**	11 179	**47 549**	224 832
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**36**	42	**21 043**	24 052
Rachat de parts rachetables	**(3 152)**	(11 222)	**(154 163)**	(278 463)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**(884)**	(1)	**(85 571)**	(29 582)
Distributions tirées du revenu net	**(63)**	(143)	**(26 045)**	(29 272)
Distributions tirées des gains nets	**–**	–	**–**	–
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(63)**	(143)	**(26 045)**	(29 272)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**(699)**	(1 458)	**(31 189)**	(355 258)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**4 123 $**	4 447 $	**1 490 544 $**	1 645 192 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Le 30 juin 2023

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir un revenu mensuel régulier en dollars américains ainsi qu'une croissance modérée du capital.

Depuis le 30 juin 2016, les parts de série I sont plafonnées et ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux investisseurs. Les investisseurs qui détiennent actuellement des parts de série I du fonds peuvent continuer à souscrire des parts additionnelles de cette série.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Les titres exposés au risque de crédit, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 49,7 % (50,0 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	**30 juin 2023**	31 décembre 2022
AAA	**29,2**	35,3
AA	**2,8**	4,8
A	**12,7**	12,6
BBB	**50,9**	45,4
BB	**4,4**	1,9
Total	**100,0**	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	**30 juin 2023**	31 décembre 2022
Actions américaines	**46,2**	45,0
Obligations internationales	**26,7**	25,5
Titres adossés à des créances hypothécaires	**21,7**	23,6
Fonds sous-jacents	**1,4**	2,9
Obligations canadiennes	**0,8**	0,5
Trésorerie/Autres	**3,2**	2,5
Total	**100,0**	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 49,7 % (50,8 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	**30 juin 2023**	31 décembre 2022
Moins de un an	**0,8**	–
1 an à 5 ans	**9,4**	13,9
5 ans à 10 ans	**21,3**	20,4
Plus de 10 ans	**68,5**	65,7
Total	**100,0**	100,0

En date du 30 juin 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 3,5 % (3,2 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

		30 juin 2023		31 décembre 2022
Indice S&P 500 Total Return Index (USD)	**+ ou -**	**5,5**	+ ou -	5,1

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Actions	**687 926**	**–**	**–**	**687 926**
Fonds sous-jacents	**21 424**	**–**	**–**	**21 424**
Titres à revenu fixe et titres de créance	**–**	**734 096**	**–**	**734 096**
Placements à court terme	**–**	**12 965**	**–**	**12 965**
Instruments dérivés – actifs	**254**	**160**	**–**	**414**
Instruments dérivés – passifs	**(51)**	**(4 863)**	**–**	**(4 914)**
Total des instruments financiers	**709 553**	**742 358**	**–**	**1 451 911**
% du total du portefeuille	**48,9**	**51,1**	**–**	**100,0**

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	686 645	–	–	686 645
Fonds sous-jacents	43 852	–	–	43 852
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	754 785	–	754 785
Placements à court terme	–	12 613	–	12 613
Instruments dérivés – actifs	1 274	232	–	1 506
Instruments dérivés – passifs	–	(4 671)	–	(4 671)
Total des instruments financiers	731 771	762 959	–	1 494 730
% du total du portefeuille	49,0	51,0	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,40 %	0,05 %
Série D	0,80 %	0,05 %
Série F	0,65 %	0,05 %
Série I	0,60 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars américains, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	**153**	150
Série I	**149**	146
Série O	**122**	120
Valeur des parts	**5**	4

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds non parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds non parrainés (« Participation »).

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	VL	**Participation**	VL	Participation
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	**1,4**	**0,1**	1,4	0,1
Utilities Select Sector SPDR Fund	–	–	0,5	–
Vanguard Real Estate ETF	–	–	1,0	–

Impôts (en milliers de dollars canadiens) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds prépare ses états financiers en dollars américains, mais les impôts sur son revenu et sur le montant net de ses gains en capital réalisés (y compris les gains découlant des fluctuations du taux de change) sont calculés en dollars canadiens.

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2022	
Pertes en capital	38 343
Pertes autres qu'en capital	–

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	**2023**	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	**119 514**	131 765
Nombre de parts émises	**2 284**	8 826
Nombre de parts réinvesties	**1 716**	1 815
Nombre de parts rachetées	**(10 816)**	(14 603)
Nombre de parts à la clôture	**112 698**	127 803
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	**412**	4 673
Nombre de parts émises	**13**	291
Nombre de parts réinvesties	**5**	31
Nombre de parts rachetées	**(16)**	(4 598)
Nombre de parts à la clôture	**414**	397
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	**23 018**	19 001
Nombre de parts émises	**1 864**	8 455
Nombre de parts réinvesties	**256**	240
Nombre de parts rachetées	**(3 197)**	(3 600)
Nombre de parts à la clôture	**21 941**	24 096
Série I		
Nombre de parts à l'ouverture	**3 554**	3 804
Nombre de parts émises	**18**	99
Nombre de parts réinvesties	**22**	31
Nombre de parts rachetées	**(214)**	(20)
Nombre de parts à la clôture	**3 380**	3 914
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	**467**	480
Nombre de parts émises	**211**	972
Nombre de parts réinvesties	**3**	4
Nombre de parts rachetées	**(299)**	(1 028)
Nombre de parts à la clôture	**382**	428

Coûts de transactions (en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	$	**%**	$	%
Total des coûts de transactions	**340**	**100**	429	100
Commissions des courtiers liés*	**32**	**9**	18	4
Ententes sur les commissions†	**46**	**14**	44	10

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars américains) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2023	**Actif**	**Passif**
Montants bruts – actifs (passifs)	**160**	**(4 863)**
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	**–**	**–**
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	**160**	**(4 863)**
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	**(17)**	**17**
Montant donné (reçu) en garantie	**–**	**–**
Montant net	**143**	**(4 846)**

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	232	(4 671)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	232	(4 671)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(35)	35
Montant donné (reçu) en garantie	–	2 577
Montant net	197	(2 059)

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation.*

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;

ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;

iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire $ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé $ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu $ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles $ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus $ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré $ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien
BRL – Real brésilien
CAD – Dollar canadien
CHF – Franc suisse
CLP – Peso chilien
CNH/CNY – Renminbi chinois
COP – Peso colombien
CZK – Couronne tchèque
DKK – Couronne danoise
DOP – Peso dominicain
EGP – Livre égyptienne
EUR – Euro
GBP – Livre sterling
HKD – Dollar de Hong Kong
HUF – Forint hongrois
IDR – Rupiah indonésienne
ILS – Nouveau shekel israélien
INR – Roupie indienne
JPY – Yen japonais
KRW – Won sud-coréen
MXN – Peso mexicain
MYR – Ringgit malais
NOK – Couronne norvégienne
NZD – Dollar néo-zélandais
PEN – Nouveau sol péruvien
PHP – Peso philippin
PLN – Zloty polonais
RON – Leu roumain
RSD – Dinar serbe
SEK – Couronne suédoise
SGD – Dollar de Singapour
THB – Baht thaïlandais
TRY – Nouvelle livre turque
TWD – Nouveau dollar taïwanais
USD – Dollar américain
ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales $ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds d'actions mondiales Vision RBC
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds leaders d'actions mondiales RBC
Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1er avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Changements dans la présentation des états financiers

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

10. Révision des données comparatives

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.